# DERNIÈRES NOUVELLES DE l'ASTI

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASTI CHALON ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ AVEC TOU·TE·S LES IMMIGRÉ·E·S

SEPTEMBRE 2025 NUMÉRO 2

# ÉDITO

#### Continuer, année après année.

Mon engagement remonte à ma retraite, il y a près de 25 ans. J'étais auparavant cadre à la SNCF. Une fois retraité, j'ai commencé l'aide aux devoirs pour les enfants de primaire du « quartier du Stade et Fontaine au Loup »...

Gérard Menand suite p 2

#### LA FASTI

Fédération des ASTI

#### Pourquoi la FASTI demande l'abrogation du CESEDA?

Parmi tous les codes qui régissent la vie des personnes en France (code civil, code de l'action sociale, code de l'éducation ... 63 au total) un SEUL désigne une catégorie de personnes : le code de l'entrée et du séjour des étrangers et demandeurs d'asile en France. Or un code ne devrait jamais porter sur des personnes mais sur des domaines. Créé et organisé en 2005 lorsque Nicolas SARKOZY est ministre de l'Intérieur, ce code vient séparer et discriminer les personnes étrangères. Au lieu de les inclure dans ce qui régit la République, un code à part les mets A PART. C'est la République qui sépare ainsi celles et ceux qui n'ont pas la même nationalité que nous mais qui vivent en France...

Stéphane Boyer suite p 3

# Et si vous partagiez votre passion?

Jour après jour, les personnes migrantes attendent des réponses à leurs démarches. Elles n'ont pas le droit de travailler pendant les 6 mois qui suivent leur demande d'asile, et pas non plus si celle-là est refusée. Elles attendent, elles s'ennuient, elles gambergent, sont isolées. Leurs journées se suivent et se ressemblent, entre espoir et désespérance, nostalgie et avenir.

Vous, vous êtes d'ici, vous vivez ici, sans craindre qu'on vous chasse. Dans cette tranquillité d'esprit, et même si la vie apporte son lot de soucis, vous avez développé des connaissances, des passions, des activités favorites. Vous jardinez, vous dessinez, vous chantez, vous prenez des photos, vous allez à la pêche, vous marchez dans la nature, vous observez les oiseaux...

Et si, de temps à autre, vous partagiez ce que vous aimez avec ces personnes qui attendent, qui s'ennuient, qui ruminent dans leur coin ? Quelques heures ensemble en terrain commun, à faire la même chose, à échanger, peut-être, sur ce qui nous distingue et ce qui nous unit, à écouter, à regarder autrement ces vies venues d'ailleurs tout en partageant des moments simples.

Cette idée vous intéresse, vous tente, vous intrigue ? Alors, un seul réflexe, con-

tactez l'ASTI: 03 85 43 57 11

Ou par mail : astirefugies@gmail.com Michel Gillot











# ÉDITO

A cette époque, c'était Kéroum Achir qui remplissait la fonction de secrétaire et gérait les papiers des étrangers du quartier.

Avec l'aide aux devoirs, notre objectif était d'offrir aux enfants un soutien et un cadre calme pour travailler et revoir les exercices en français et math (à cette époque les enfants avaient des devoirs à faire à la maison). En général je m'occupais de deux enfants issus de la même école et souvent du même niveau. La séance d'aide était d'environ d'une heure à 1H30, puis il y avait à nouveau d'autres élèves. Je suivais les bulletins scolaires des enfants et en fonction des résultats je pouvais orienter mon aide

A la rentrée de septembre les parents accompagnaient leurs enfants, ainsi on pouvait faire connaissance avec les familles et on échangeait nos numéros de téléphone pour rester en contact.

A cette époque il y avait aussi un autre atelier qui s'appelait « Je lis, je joue », qui mêlait donc la lecture et le jeu. Il y avait alors de nombreux enfants des deux quartiers qui étaient inscrits à l'Asti, auprès d'autres bénévoles.

Un jour, la comptable de l'ASTI nous a annoncé son départ suite à des problèmes de santé. On m'a proposé de reprendre cette activité et j'ai accepté. Il faut dire que la comptabilité à l'époque n'était pas bien compliquée.

Depuis une dizaine d'années l'Asti s'est impliquée davantage de manière critique sur la politique migratoire et a commencé de prendre en charge des familles sans solution. C'étaient des tâches nouvelles par rapport à la période où j'ai commencé. Il s'agissait donc de loger gratuitement des familles dans des appartements. Des appels aux dons nous permettaient de régler les loyers ainsi que les charges (électricité, gaz, assurance). Cela voulait dire que les missions du trésorier devenaient plus complexes et s'intensifiaient. Cela générait parfois, et c'est toujours le cas aujourd'hui, une certaine inquiétude.

Il faut anticiper sur les résultats bancaires afin de mettre en paiement les factures au fil de l'eau et surveiller les prélèvements bancaires des différents organismes.

Chaque année, à partir de septembre, la trésorerie est souvent tendue et je me dois d'alerter le Conseil d'Administration et le président afin de réactiver sans tarder le réseau afin de relancer les donateurs

En parallèle de ma mission de comptable, je m'occupe des appartements, de l'emménagement des familles. Il faut souvent récupérer du mobilier, de la literie, rafraichir les locaux etc.

Au fil du temps, l'Asti a logé des dizaines de familles. Certaines doivent attendre de longues années (parfois une dizaine d'années) pour leur régularisation, et lorsque cette régularisation arrive, c'est une « victoire » pour la dignité, la justice, l'humanité ainsi que pour la famille régularisée après tant d'années d'attente, d'incertitude et de combat. Lorsqu'une famille est régularisée l'Asti continue à l'aider pendant quelques mois, le temps d'avoir un travail, de trouver un autre appartement. Puis c'est le grand jour! Un grand jour pour la famille qui intègre son appartement et un grand jour pour moi, car j'ai alors la satisfaction de participer avec la famille à l'emménagement.

En revanche, lorsque nous apprenons aux familles que nous n'avons pas de bonnes nouvelles, quelle déception !! Alors il me faut écouter, les laisser exprimer leurs peurs, leurs colères et surtout les rassurer car un refus ce n'est pas définitif (des recours existent) Malheureusement les nouvelles circulaires fixant la politique de régularisation vont avoir pour les familles que nous hébergeons, des conséquences très concrètes sur leur stabilité, leur droit au séjour. Ce durcissement brutal évoque un recul des droits fondamentaux et plus spécialement pour les personnes en situation irrégulière.

Au fil du temps, l'ASTI est devenu une véritable force collective et je me suis rendu compte, de par cette évolution, qu'il était plus efficace de s'engager collectivement pour défendre et lutter contre l'injustice, pour l'égalité des droits quelles que soient les origines des personnes.

Ce sont tous ces échanges et toutes ces histoires partagées qui me donnent l'énergie de continuer année après année.

# LA FASTI contre LE CESEDA

Depuis son origine à aujourd'hui, le droit des personnes étrangères connaît une forte inflation législative. Nous sommes en effet passé-e-s des 40 articles de l'ordonnance de 1945 à plusieurs milliers d'articles contenus dans le CESEDA actuel.

Avec plus de 50 titres de séjour différents, la France trie les bons migrants des mauvais. Ainsi l'étudiant avec ses règles différentes du demandeur d'asile ou du travailleur saisonnier ou le conjoint de Français. Ou même la carte originale de « visiteur » qui a le droit à une carte de séjour s'il s'engage à dépenser son argent en France ou à investir et à ne pas travailler chez nous.

Mais malheur au débouté de l'asile ou à celui qui n'a jamais demandé de titre de séjour, immédiatement transformé en « sans papier » ou clandestin et poursuivi par tout un arsenal répressif comme s'il ne pouvait rien apporter à notre pays et ne poser que des problèmes.

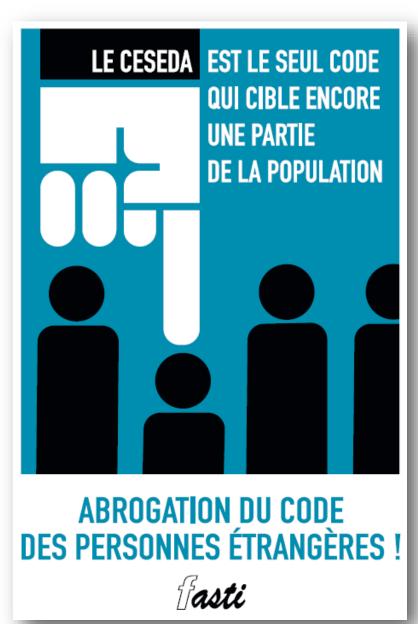
Ainsi, la législation d'exception pour les personnes étrangères – regroupée depuis 2005 dans le CESEDA – s'est construite autour des principes suivants : l'inflation législative, l'arbitraire, la restriction des droits, la répression et l'utilitarisme économique. Il n'y a pas grand chose à espérer des prochaines réformes législatives. Des modifications du CESEDA ne suffiront pas. C'est bien son abrogation qu'il faut obtenir et avec elle, l'abrogation de l'ensemble de ces principes opératoires et idéologiques sur lesquels il s'est bâti.

Aussi, l'abrogation du code des personnes étrangères est un pas nécessaire et central dans la lutte pour l'égalité des droits. Il ne peut y avoir d'égalité face à la justice, face au logement, face au travail, tant qu'un code marginalise légalement des personnes sur la seule base de leur

nationalité. Les personnes dont la vie est régie par ce code sont plus exploitées par des patrons qui profitent de leurs difficultés pour ne pas les déclarer (en l'absence de titre de séjour valable), moins les payer, et les virer sans ménagement. Le CESEDA précarise ainsi toute une partie des travailleur euse sen les privant d'existence légales.

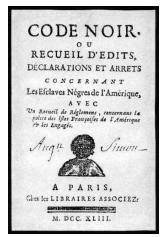
Ces personnes sont aussi plus exploitées par leurs logeurs. Les complications administratives rendent encore plus difficile l'obtention légale d'un bail et les propriétaires font souvent payer davantage, sachant bien qu'elles ont peu d'options et aucune possibilité de recours.

Ce code discriminatoire donne par ailleurs des pouvoirs discrétionnaires aux préfets. Il permet ainsi une gestion politique et raciste des personnes étrangères en France, en fonction des besoins des entreprises et des volond'instrumentalisation des migrant·e·s. Nous l'avons vu dernièrement dans l'affaire du mariage à Montpont en Bresse où l'urtra droite a contraint la préfecture à renvoyer le mari d'une femme française. Les droits des étranger·e·s sont ainsi largement dépendants du pouvoir politique en place. Il ne s'agit pas de confondre français·e·s et étranger·e·s dans le droit, mais de faire en sorte que chaque résident e de ce pays ait les mêmes droits quelle que soit sa nationalité.



#### Page 4

Le Code Noir (1685), le Code de l'Indigénat (1875) et le CESEDA (2005) résument bien à eux seuls les différentes phases du colonialisme français : de l'esclavage lors de la « découverte » des Amériques (1ère phase), à l'expansion coloniale à travers la planète (2ème phase), jusqu'au néocolonialisme actuel (3ème phase). Si ces trois codes sont de différentes natures, il est intéressant de savoir que certaines dispositions législatives du CESEDA ont été inspirées du Code de l'Indigénat, notamment l'internement administratif et la déportation. L'internement administratif des indigènes était très peu encadré (lieu et durée non définis) et leur déportation avait lieu en Corse ou dans les autres colonies françaises. D'autres dérogations liées à la conception très étroite de la citoyenneté (qui considère que seuls les nationaux sont les citoyens) touchaient hier les indigènes et touchent aujourd'hui les personnes étrangères vivant en France. A travers des dispositions d'exception incluses dans le droit commun (hors CESEDA), l'absence de droit de vote et d'association (rétabli en 1981 pour les étranger·e·s) était également inscrite dans le Code de l'Indigénat.



Le Code Noir

#### Et si le CESEDA était abrogé ?



Si chaque personne pouvait s'installer comme elle le veut, les contrôles d'identité pour « vérification du droit au séjour » n'auraient plus lieu d'être. Il est donc à espérer que ces scènes quotidiennes de rue ou dans les transports pendant lesquelles des agents en képi contrôlent/braquent une personne racisée seraient moins nombreuses et qu'elles constitueraient moins une « référence collective » qui façonne nos représentations.

C'est également l'enfermement administratif, hérité du Code de l'indigénat, auquel il sera mis fin. Il ne sera plus possible d'enfermer des personnes pour défaut de titre de séjour, puis de les expulser dans le pays d'origine. L'existence légale de chaque personne, quelles que soient sa couleur de peau, ses origines, sa religion, sera reconnue et ne pourra plus faire l'objet de négation, ce qui constitue un pas vers l'égalité réelle.

L'abrogation du CESEDA associée à l'égalité des droits permettrait à chaque personne de pouvoir prétendre aux mêmes droits et de s'adresser pour cela aux mêmes institutions. Il n'y aurait plus de lieux d'exception pour des droits spécifiques gérés de façon spécifique (bureau des étrangers de la préfecture, OFII, etc.) mais des lieux communs à tou·te·s. Concrètement, l'égalité passe par une référence légale commune, ainsi qu'une spatialité commune. Malgré toutes les limites de la démocratie actuelle, le droit de vote des personnes étrangères permettrait de ne pas nier la participation et l'existence d'une partie de la population.

Dans une société post CESEDA, les administrations publiques et les juridictions appliqueront la même loi pour tou·te·s. La loi ne pourra donc plus servir de prétexte à discriminations et à légitimation des pratiques racistes. Pour aboutir, l'égalité des droits nécessite de repenser une conception de la citoyenneté qui serait en lien avec le lieu de résidence. L'obtention des droits dépendra simplement du lieu de résidence choisi (le territoire français), ce qui vient remettre en cause l'organisation actuelle des Etats Nations qui conditionne la citoyenneté (et les droits afférents) à la nationalité.

L'abrogation du CESEDA nous impose donc de penser l'échelle supranationale. Cela ne nécessite pas forcément de supprimer les frontières étatiques, mais de les ouvrir et de ne plus les utiliser à des fins de tri et d'exclusion. Face aux défis actuels de l'humanité (les migrations, l'égalité, le modèle économique, l'environnement, etc.), la réflexion et les solutions doivent se penser à l'échelle supranationale, notamment à travers des droits réellement communs et universels qui rendent caduques toutes lois d'exception. Et au-delà, de penser et se mobiliser collectivement pour de nouveaux droits universels à conquérir.

Pour aller plus loin:

https://www.fasti.org/Une-reflexion-sur-le-droit-des-personnes-etrangeres

https://vimeo.com/507518793?fl=pl&fe=sh

Stéphane Boyer

## REPORTAGE

# Au jardin de l'ASTI: Les fruits (et légumes) de la solidarité.





Ce mardi matin il y a Jean-Luc, le responsable du jardin, Eric, Brice, tout nouveau bénévole, Paul-David, qui vient du Congo et Robert, arrivé d'Angola. Plus tard, vers 11 heures, Jean-Claude viendra prendre livraison de la récolte du jour.

Autant dire que les rangs sont clairsemés car d'habitude, les jardiniers et jardinières de l'ASTI sont bien plus nombreux. Pour diverses raisons, des vendanges aux ennuis de santé, je ne verrai pas aujourd'hui Cihlé et son mari Arman (Arménie), Sabah (Algérie), Orhan (Macédoine), Tenzin (Tibet), Nina (Congo),

Arman (Arménie), Sabah (Algérie), Orhan (Macédoine), Tenzin (Tibet), Nina (Congo), Vjollca (Albanie), tous familiers de ce petit coin de tranquillité solidaire niché en bordure du cimetière de Lux, petit et fraternel voisinage du labeur convivial et du repos éternel.

Outre quelques aubergines, courgettes et potimarrons, la reine de la matinée est d'abord la tomate, qui a tôt fait de remplir plusieurs cagettes. Les ramasseurs Paul-David et Robert en emporteront avec eux, le reste sera distribué lors de la permanence juridique de l'ASTI, le mercredi matin.

Si aujourd'hui, la conversation est moins fournie qu'à l'accoutumée, le jardin est néanmoins un endroit où habituellement l'on se parle et où, tout autant que des paroles, circulent aussi des sensations communes. D'ailleurs, lors de la dernière assemblée générale de l'ASTI, jardiniers et jardinières avaient fait l'effort de mettre des mots sur leurs sentiments pour les livrer à l'assistance, comme une belle récolte maraîchère.









Petite récolte des paroles des uns et des autres:

#### Les participants :

« Ce jardin, c'est une détente pour nous. Nous y sommes moins seuls et moins stressés. Nous sommes en contact avec la nature, loin de l'atmosphère de la cité et de la ville.

Le travail est collectif et nous progressons dans l'utilisation du français. Avant de commencer, nous prenons un moment de convivialité (thé, café, gâteaux). Nous pouvons parler de nos problèmes (logement, santé, scolarité des enfants). Ce qui est intéressant et enrichissant aussi, c'est de rencontrer des personnes venant de pays

différents, avec d'autres cultures.

En fin d'année, nous nous retrouvons pour faire une fête.

Au jardin, nous ne cultivons pas que des légumes mais aussi l'esprit d'équipe. »





#### Les bénévoles « encadrants » :

« Comme les autres ateliers de l'ASTI, nous avons noué des liens étroits avec des personnes qui sont dans des situations matérielles ou psychologiques très fragiles. Nous sommes amenés à faire jouer la solidarité largement au delà de nos tâches de maraîchage : trouver un logement en urgence pour une famille, partager des moments de deuil, de découragement, voire de doute ou de défiance par rapport au travail de l'association.

Cela atteint parfois le travail du groupe, mais on remarque aussi une attention de toutes et tous à l'égard des autres. Cela demande à chacun de la patience. Pour les encadrants, c'est un travail qui est parfois bien plus important que de savoir comment faire pousser des pommes de terre. »

#### L'Atelier jardin en quelques infos

Lieu de production mais aussi d'accueil, d'échanges et de partages, l'atelier jardin de l'ASTI occupe deux terrains situés à Lux à environ un kilomètre l'un de l'autre. L'un de 200 m2 dont 60 de tunnel et l'autre de 300m2.

Cet atelier est animé par cinq bénévoles référents, Jean-Luc, Jean-Pierre, Anne, Marc et Eric et les participants s'y retrouvent deux demi-journées par semaine.

L'activité se fait en respectant les principes d'une agriculture biologique : fumure organique, plants produits par les jardiniers eux-mêmes à partir de semis réalisés dès mars sous tunnel. L'atelier jardin se fournit également auprès de l'atelier thérapeutique d'horticulture de l'hôpital de Sevrey, l'Oasis.





# Le récit d'Aliou Episode 1 : Le voyage

Aliou Diallo a 23 ans. Il travaille en CDI chez Daunat à l'expédition des sandwichs, habite un F3 aux Prés Saint-Jean, possède le permis de conduire et une petite voiture. Sa carte de séjour de quatre ans vient d'être renouvelée jusqu'en 2029. En 2023, il est retourné pour la première fois en Guinée, qu'il avait quittée en 2017 à l'âge de 15 ans, et s'y est marié avec Mariam. Depuis il a entrepris les démarches en vue d'un regroupement familial pour vivre avec son épouse à Chalon et l'OFII a donné une réponse favorable à sa demande. Si Aliou est bien la même personne que le jeune adolescent arrivé sur un zodiac gonflable en Sicile à l'été 2017, les huit années écoulées l'ont aussi profondément transformé. Récit d'une migration douloureuse et d'une intégration réussie.



« C'est mon oncle qui a proposé que je vienne avec lui. Il habite au Sénégal. Moi j'étais petit et j'habitais en Guinée avec ma grand-mère. Il est revenu en Guinée et il a proposé à ma grand-mère que j'aille avec lui au Sénégal pour continuer mes études, parce qu'en Guinée je les avais arrêtées. Ma grand-mère a dit ok. Alors je suis parti avec lui au Sénégal.

On est arrivés au Sénégal et là il m'a proposé de venir avec lui clandestinement en Europe. Il n'avait pas osé le dire à ma grand-mère.

S'il avait parlé de ça à ma grand-mère elle n'aurait pas accepté. Du coup il a manigancé ça en secret. Il m'a dit tu vas arriver là-bas, tu vas pouvoir continuer tes études, tu vas faire ce que tu veux. Et moi j'ai dit ok. Il avait déjà tout prévu. J'avais à peine quinze ans. »

Du Sénégal à la Lybie, le voyage durera quatre mois. Taxi brousse jusqu'au Mali, bus pour Agadès au Niger, puis des pick-up à travers le désert. Ce sont les Touaregs qui organisent le système migratoire.

« C'est très compliqué, je ne comprenais pas tout. Il y a des passeurs, ils demandent de l'argent. Je ne sais pas comment ils organisent leur business. Ils te disent moi je vais t'emmener jusqu'à un certain lieu et tu trouveras une personne là-bas, qui va te faire passer jusqu'à un autre endroit et ainsi de suite. C'était mon oncle qui gérait tout.

Pendant le voyage, l'eau c'est du diamant. On était juste trois enfants, moi et deux autres petits avec leur père. Là j'ai regretté d'avoir dit oui à mon oncle. C'était l'enfer.

Dans un pick-up on était une vingtaine à s'entasser. Les Touaregs ils nous mettaient comme des sardines. Entre Bamako et le Niger il y avait beaucoup de barrages. Au début c'étaient des soldats et si tu avais un passeport malien on te demandait une somme réduite et si tu venais d'ailleurs ou que tu n'avais pas de pièce d'identité ils te demandaient une grosse somme. Puis quand on est arrivés en zone Touareg, là ça n'était pas l'armée qui nous arrêtait, ils nous braquaient, ils nous fouillaient pour voir si on avait de l'argent et s'ils en trouvent ils te prennent tout. Parfois ils nous frappaient.

Moi je n'avais aucun papier. J'avais juste mon extrait de naissance. On a voyagé depuis le mois de février jusqu'en mai. Souvent on restait coincés plusieurs jours quelque part. » « On est arrivé en Lybie. On a fait plusieurs endroits jusqu'à arriver à la capitale Tripoli. Là, il fallait chercher un bateau et aussi des passeurs. Mais je pense que quand on est arrivés mon oncle n'avait plus d'argent. On est resté deux semaines dans un endroit où il allait chercher du travail pour avoir de la nourriture et tout ça. Mais je ne savais pas ce qu'il faisait. En fait je l'ai laissé en Lybie. Il m'a fait passer moi et lui il est resté en Lybie. Parce que moi, pendant le voyage j'étais complètement épuisé et je suis tombé malade, j'avais des diarrhées, je n'arrivais pas à manger. Et en Lybie il y avait beaucoup de punaises et j'avais des boutons partout. Mais quand même j'ai rencontré quelqu'un qui a été gentil avec moi, ils étaient méchants avec les adultes, ils les frappaient, ils les pillaient, mais moi comme j'étais très jeune ça allait.

Bon mais mon oncle finalement, il m'a emmené avec une famille pour que je parte avec eux. Il m'a dit qu'il allait trouver un autre bateau pour lui et qu'il allait venir aussi et me retrouver là-

bas.

Alors je suis monté dans le bateau mais j'étais mal à l'aise de quitter mon oncle. J'avais fait tout le voyage avec lui et c'était lui qui avait eu l'idée de partir, ça n'était pas moi. En Guinée j'étais allé à l'école et la France je connaissais le nom, en géographie on nous avait parlé de la France et puis aussi l'histoire de la colonisation. Quand on parlait de l'Europe, c'était la France, on ne nous parlait pas des autres pays.

Dans le bateau je crois qu'on était cent vingt, c'est le chiffre que j'ai entendu. On était serré. Ça a duré deux ou trois jours pour la traversée. On est arrivée vers 6 heures du matin, il faisait déjà jour. On a vu des bateaux de la Croix Rouge venir vers nous, il y avait aussi un grand bateau mais il était loin. Ils ont parlé dans un micro, restez calmes, restez calmes...Notre zodiac gonflable est arrivé en premier et il y en avait beaucoup d'autres, l'eau était calme ce jour là. C'était beau, quoi.



On est arrivé dans un port en Sicile. Il y avait beaucoup de monde qui nous attendait. On nous a donné des habits, des sandales, on a dormi dans un bâtiment. Ceux qui avaient de la famille ici ils ont demandé à quel endroit et ils les ont conduits jusque là-bas. Et ceux qui n'avaient pas de famille, comme moi et beaucoup d'autres personnes, on nous a laissé dans ce bâtiment. Et le lendemain il y avait quatre bus et moi on m'a embarqué et je suis arrivé via Napoli jusqu'à Bari où il y a un centre d'accueil pour les migrants. Là-bas je suis resté trois mois, et il y avait l'école à l'intérieur du camp, puis on m'a déplacé. On

m'a emmené à Torino. Je suis resté un peu là-bas, on nous a inscrits à l'école et tout ça. J'allais à l'école et on me parlait en italien, je me disais c'est quoi cette langue, ils ne parlent pas français ici ? Mais moi j'étais venu pour arriver en France, je parlais le français et je ne voulais pas tout recommencer avec l'italien.

On a commencé à en parler entre nous les migrants, on ne voulait pas rester en Italie. Mais on en a pas parlé aux gens du centre parce que sinon ils te laissent pas partir, ils te gardent là où tu es. Il y a des personnes qui ont osé dire on veut aller en France mais ils n'ont pas voulu.

Du coup, nous on a formé un groupe et on a fugué, on s'est taillé. On a trouvé un réseau aussi parce qu'il y avait quelques grands avec nous et ils savaient comment faire pour venir en France. On nous avait donné de l'argent de poche et avec cet argent on a payé le train et on est arrivés en France.

Là il y avait des associations qui nous ont récupérés et envoyés dans un endroit, à Gap. Je suis resté à Gap trois semaines. C'est là que j'ai montré mon extrait de naissance à quelqu'un du département et on m'a reconnu comme mineur. Ensuite on m'a emmené à Valence, dans un foyer d'enfance où je suis aussi resté trois semaines. Puis après j'ai été à Montélimar, dans un autre foyer. J'ai passé sept mois là-bas dans ce foyer avant e revenir à Valence dans une famille d'accueil.»

A Valence, Aliou a une chance folle. Il vient d'atterrir chez le violoncelliste Eric Longsworth et sa compagne Pascale Graham. Après l'errance vient alors le moment de l'ancrage, comme on pourra le découvrir dans le second volet de ce récit.

# L'Afghanistan aujourd'hui, agir pour un peuple en souffrance

# Compte rendu de la conférence d'Etienne Gille

Depuis que les talibans ont repris le pouvoir en Afghanistan, le pays connaît d'importantes régressions, notamment sociales. Étienne Gille, cofondateur et vice-président de l'association Afrane, est venu donner une conférence, le 16 mai 2025. Son objectif était de nous informer sur la vie de la population afghane et de ses difficultés.

Afrane est une association qui est née en 1980, avec son siège à Paris et des bureaux en Afghanistan. Différentes missions sont menées afin de poursuivre ses objectifs. Ces derniers sont de promouvoir l'amitié franco-afghane, de réunir et diffuser des informations sur l'Afghanistan, de fournir une aide humanitaire et de participer au développement du pays.

L'Afghanistan a connu beaucoup de bouleversements depuis sa création. Le dernier en date est celui d'août 2021, où lors d'un coup d'État, les talibans ont repris le pouvoir. Depuis, il y a eu un recul important des droits civils et des libertés fondamentales.

Selon Etienne Gille, il y aurait une quadruple oppression qui pèserait sur le peuple afghan : politique, religieuse, ethnique et sexiste.

**L'oppression politique** dont sont victimes les Afghans est notamment due à l'abolition de la Constitution de 2004, qui avait été créée à la suite de la chute du régime des talibans en 2001. Cette constitution mettait en place un régime présidentiel avec un chef d'état et une assemblée nationale élue au suffrage universel direct. Les droits et libertés fondamentales étaient en partie assurés. Cependant, lors de sa prise de pouvoir, Hibatullah Akhundzada l'a abolie. Depuis, toute la population subit des discriminations et des violences.

**Une oppression religieuse** fait également rage. Les talibans sont sunnites, une des deux branches majoritaires de l'Islam. Il existe différents degrés de tolérance envers les chiites au sein des représentants de l'Emirat Islamique d'Afghanistan. À part les plus modérés, les talibans

considèrent que les chiites sont de mauvais musulmans qui n'ont aucun droit. L'Islam sunnite domine la société, du point de vue juridique mais aussi scolaire. Mais le gouvernement afghan ne veut pas détériorer ses relations avec l'Iran donc il ménage la population chiite afghane afin de ne pas envenimer la situation. Pour ce qui est des autres ethnies, elles sont aussi marginalisées, ce qui les pousse à partir en exil en dehors du territoire.

Il y a aussi une oppression ethnique. Les pachtounes représentent 42% de la population afghane, le reste de la population est divisé entre différents groupes minoritaires. Ces derniers sont largement marginalisés car les talibans croient en une idéologie suprématiste pachtoune. Cette vision impacte à la fois la politique et ses institutions, avec une sous-représentation institutionnelle des différentes ethnies. Ce qui influe sur la vie et les droits des individus. Cependant, à l'échelle du voisinage, il n'y a pas de conflit majeur entre les populations. Il faut monter d'un niveau, celui de la population générale, pour voir des rivalités, explique Étienne Gille.

Malgré le fait que la majorité de la population parle le Dari, le Pachto est la langue utilisée par les administrations. La non-utilisation de cette langue peut obstruer la reconnaissance des droits des individus.





"mahram"accompagnant une femme à Kaboul

A l'échelle internationale, l'oppression la plus visible est celle sexiste. Les femmes et les filles voient leurs droits reculer un peu plus chaque jour. Aujourd'hui, la liste des restrictions et des interdits ne fait que grandir. Elles n'ont, par exemple, pas le droit de retirer leur voile, de travailler pour des ONG mais aussi de sortir non accompagnées d'un chaperon de sexe masculin, le "mahram", ou d'accéder à l'enseignement secondaire et supérieur, selon les Nations Unies. Cette dernière interdiction va poser un problème dans le futur. Comme elles n'ont pas le droit de poursuivre leur étude, elles ne vont pas pouvoir exercer les métiers d'infirmière ou

de sage-femme. Mais les hommes ne peuvent pas soigner les femmes. *Alors, qui va prendre en charge la santé des femmes dans l'avenir ?* 

Au moindre faux pas elles risquent d'être arrêtées et détenues. Elles sont malheureusement souvent victimes de violences physiques et psychologiques lorsqu'elles sont enfermées.

Pour mieux comprendre l'environnement dans lequel sévissent ces oppressions, Etienne Gille a présenté un état des lieux de la situation. Il a suivi trois axes pour le faire, avec un bilan sur la situation politique, économique et enfin sécuritaire.

**Depuis le coup d'État** c'est le même homme qui mène d'une main de fer l'Afghanistan, Hibatullah Akhundzada. Il siège actuellement à Kandahar, une ville majoritairement pachtoune au sud de Kaboul. Il ne faut cependant pas imaginer les talibans comme un bloc uni. Il y a d'importantes dissensions au sein du mouvement, entre les rigoristes et les plus pragmatiques. Ces derniers sont plus attentifs aux attentes internationales, mais aussi au sujet des droits des femmes. Ces conflits ont mené à l'assassinat d'un ministre et la fuite d'un membre du gou-



Hibatullah Akhundzada

vernement à la suite d'un discours favorable à l'éducation des femmes. Pour ce qui est du droit de ces dernières, en plus d'être fortement remis en cause, un ministère pour la promotion de la vertu et de la répression des vices a été mis en place. Il s'assure du respect de la charia et marque dans le marbre toutes les interdictions faites aux femmes.

**Pour ce qui est du développement économique,** la situation semble assez bonne de premier abord. Cela se voit notamment avec un projet de déviation de fleuve, qui passe près de ses frontières, avec un canal. Cette eau permettrait d'irriguer un plus grand nombre de parcelles de terre. Mais c'est aussi le fait que sa monnaie reste assez stable malgré des événements qui pourraient la mettre à mal. Comme en 2021 et plus récemment lorsque Donald Trump a annoncé des nouvelles mesures douanières et l'arrêt de certains financements. Si l'on regarde de plus près la situation, malgré le semblant de stabilité de l'économie, c'est 85% de la population afghane qui vit sous le seuil de pauvreté en 2022, selon l'ONU. Elle connaît aussi une forte hausse du chômage et une diminution de son pouvoir d'achat. Lorsque les financements des États-Unis ont été stoppés, ce sont les ONG qui en ont le plus pâti. 50 d'entre elles ont été contraintes de fermer. Cela a été le cas de l'Organisme Mondial de la Santé (OMS) qui a été obligée de licencier tous ses salariés.

**Enfin, pour ce qui est de la situation sécuritaire,** un paradoxe se dessine. Alors qu'avant la prise de pouvoir des talibans, des associations telle que Médecins Sans Frontières (MSF) peinaient à accéder à certaines régions mais aussi à rentrer en contact avec certaines populations ou certains individus. Ces derniers craignaient des représailles ainsi que d'être victimes d'actes terroristes. Ils racontent que depuis l'arrivée des talibans, malgré des fouilles, ils peuvent atteindre ceux qu'ils ne pouvaient pas aider auparavant. Pour Etienne Gille, le fait qu'il y aurait une nouvelle « sécurité » est seulement lié au fait, qu'avant ceux qui remettaient en question la sécurité du pays étaient les talibans.

La situation en Afghanistan est donc extrêmement précaire, avec des populations qui restent massivement menacées par le gouvernement. Etienne Gille rappelle donc l'importance de continuer de lutter pour ce peuple. Pour cela, il encourage à continuer de soutenir les initiatives de la population afghane, notamment celle des jeunes filles de continuer leurs études dans des écoles clandestines. Mais aussi de soutenir les ONG présentes sur le territoire comme MSF, Amnesty International et bien d'autres. Car même si la situation semble très complexe, cela ne signifie pas qu'elle sera toujours la même. Un jour les talibans seront obligés de quitter le pouvoir, comme cela s'est déjà produit dans le passé.

### AGENDA CULTUREL A voir et à lire!

DIM 12 OCTOBRE 17h EGLISE ST MARCEL





**Philippe Forget** 



Roman François



Concert de musiques électroniques de Roman François et polyphonies de la Renaissance par le chœur de chambre dirigé par Philippe Forget.

Sous la pierre qui chante : une voûte sonore sculptée par les 30 voix de l'ensemble « En Aparté » et l'électronique qui compose une véritable expérience sensorielle.

**Philippe Forget,** directeur musical, est un chef d'orchestre de renommée internationale qui a dirigé aux Etats-Unis, au Brésil, à Hong- Kong en passant par l'opéra national de Lyon.

**Roman François**, compositeur de musiques électroniques, multi-intrumentaliste. Il s'associe régulièrement à d'autres artistes émergents et contribue à une diversité de projets dans le spectacle vivant et la musique à l'image. Le Chœur de Chambre « Les Voix en Aparté »,Co-fondé et dirigé depuis 2005 par Philippe Forget, regroupe désormais plus de 30 chanteurs issus des régions Bourgogne-Franche Comté et Auvergne-Rhône Alpes. Le chœur a fait le choix d'une double démarche, artistique et solidaire. Les bénéfices du concert seront reversés à l'ASTI Chalon.

#### **MARDI 18 NOVEMBRE 20h MEGARAMA**

#### film documentaire,

Rennes en 1962.

date de sortie 11 juin 2025 réalisateur : Raphaël Pillosio

En 1962, Yann Le Masson

(documentaliste connu pour son travail sur la guerre d'Algérie) avait filmé la parole de militantes algériennes à leur sortie de prison en France. A la mort de Yann Masson, sa veuve découvre de nombreux documents dont un film qui présente une quinzaine de combattantes du FLN à leur libération de la prison de

Plus de 50 ans après, Raphaël Pillosio part à la recherche de ces femmes courageuses, émancipées, libres... le film va prendre pour point de départ ces images de 1962 (muettes, le son ayant disparu) et va devenir une fascinante enquête sur l'Algérie et sa guerre et sur la condition féminine.





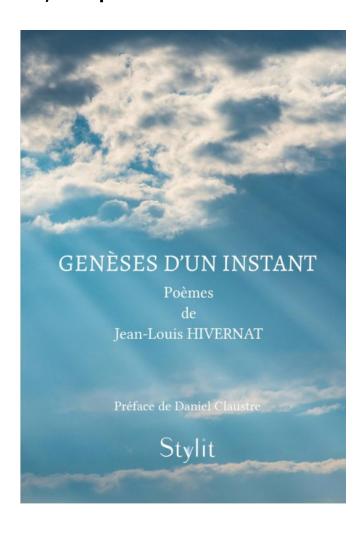
#### **VEND. 5 DECEMBRE 20h EGLISE DU SACRE COEUR**

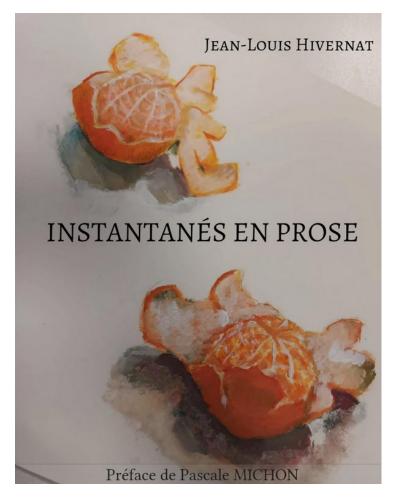


La petite librairie de l'ASTI vous invite à la lecture et vous propose quelques ouvrages riches de voix multiples.

Leur vente est au profit de l'association.

#### L'émotion de la poésie avec Jean Louis Hivernat 14,5 €+ port

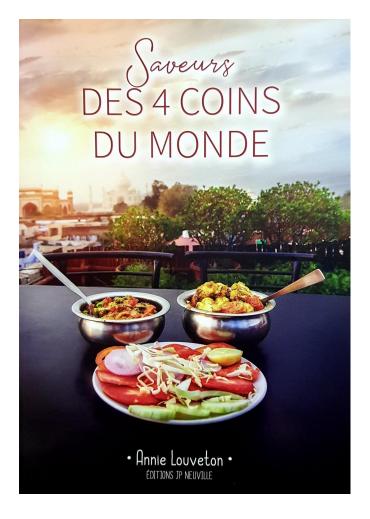




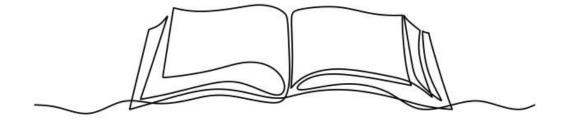


# La rencontre de femmes venues de pays proches et lointains 10 € + port





La découverte de recettes délicieusement inspirantes 10€ + port





Association de Solidarité avec tou-te-s les Immigré-e-s

À Chalon : 70 bénévoles, 190 adhérents, une salariée, qui accompagnent les exilés dans leur parcours migratoire en vue d'une insertion rapide dans notre société.

- ⇒Atelier Accompagnement à la scolarité
  - ⇒Atelier Bienvenue en français
    - ◆Atelier Femmes du monde
    - **Permanence administrative** 
      - **⇒** Jardin solidaire
        - **⇒**Hébergement

pour les personnes en chemin vers une régularisation

⇒Commission Arts et culture: organisation d'événements interculturels

# Rejoignez-nous comme bénévole à l'ASTI!

Femmes du monde, Atelier jardin, Bienvenue en français, accompagnement à la scolarité, permanence juridique, commission art et culture, insertion sociale et professionnelle, vous pouvez vous investir au choix dans l'une ou l'autre de ces activités proposées par l'ASTI aux migrants.

L'engagement est libre, en fonction de votre disponibilité. Et puis, bien sûr, vous pouvez aussi enrichir cette palette et initier, pourquoi pas, une nouvelle activité en fonction de vos goûts, vos passions, vos savoir-faire.

Si cela vous tente, si vous n'osez pas encore franchir le pas, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour venir en parler. Vous serez bien accueillis.

ASTI Chalon, 2 cours Marcel Pagnol à Chalon-sur-Saône.

Tél: 03 85 43 57 11

Secretariat.asti@gmail.com



